

des clauses du traité de Paris de 1856, en vertu desquelles elle est, comme puissance militaire, exilée de la Mer-Noire, et qui a un penchant bien naturel à profiter de toute occasion pour s'affranchir de cette interdiction ? L'Angleterre, qui, sous lord Palmerston, avait érigé en principe, presque en article de foi, depuis 1840, que le maintien intégral de l'empire ottoman était une des conditions nécessaires de l'ordre européen, resterait-elle alors fidèle au système d'abstention totale que depuis un petit nombre d'années elle s'est mise à professer, et dont le roi de Danemark a subi les conséquences ? Et la France, qui a protégé l'Italie, lui a assuré l'indépendance à Solferino et lui a fourni l'occasion de se constituer sur la base de l'unité, que ferait-elle, si les Autrichiens, dans le cas même où ils n'auraient pas été les agresseurs, après avoir battu les Italiens qui auraient commencé la guerre et passé le Mincio à leur suite, reprenaient à l'Italie la Lombardie, présent de la France, et franchissaient les Apennins pour menacer Florence ? La guerre, une fois commencée, pourrait donc amener des complications nouvelles et très inquiétantes, bien d'autres même que celles que nous venons d'indiquer, car par exemple la question des principautés danubiennes est aujourd'hui pendante, et il ne faudrait pas la travailler beaucoup pour en faire sortir des difficultés, des causes de conflit. On ne sait pas où la guerre, si elle se déchaînait, pourrait mener l'Europe. C'est une raison puissante pour qu'on la redoute et qu'on s'efforce de l'écarter, s'il en est temps encore.

Mais la guerre serait-elle évitée lors même qu'on parviendrait à retenir cette fois l'élan des armées

de l'Italie, de l'Autriche, de la Prusse ? Il est permis de croire que ce ne serait qu'un ajournement, si l'on n'allait pas au-delà dans les voies de la conciliation et de l'affermissement de l'assiette de l'Europe. L'ordre européen, n'ayant plus aucun fondement solide, est à chaque instant à la merci d'un incident, d'un coup de main d'une puissance, des intrigues d'une autre. Les grands états ont lieu d'être constamment sur le qui-vive, les petits états doivent sans cesse trembler ; leurs souverains, le soir en se couchant, ne sont pas assurés de se retrouver le matin à leur réveil la couronne sur la tête.

Un ordre stable n'est possible que sur des bases nouvelles, c'est une vérité reconnue aujourd'hui ; mais on est d'accord seulement sur ce qui peut s'appeler la partie négative du sujet, c'est-à-dire sur ce point que les fondations manquent à l'édifice européen, qu'il est indispensable d'avoir un nouveau traité de Westphalie. Sur ce que seraient ces fondations, sur ce que pourraient être les stipulations de ce traité, l'unanimité fait place au désaccord : chacun a ses opinions qu'il maintient et qu'il garde.

Je n'ai point, Dieu m'en préserve, la présomption de me croire capable d'indiquer ce que pourraient être ces bases nouvelles. Les différens états de l'Europe ont des diplomates qu'ils paient chèrement pour examiner et élaborer les problèmes de ce genre. Ces hauts fonctionnaires ont une belle occasion pour déployer leurs talens et leur savoir-faire. Ils seront sans doute heureux de la saisir. Ils ont dû déjà se livrer à de profondes méditations sur ce sujet. Le public européen attend, disposé à les écouter comme des oracles ; il applaudira vivement si